

Section 1 : Identification de l'acheteur :  
Nom complet de l'acheteur : commune de Pleslin Trigavou.  
Numéro national d'identification :  
Siret : 21220190900018.  
Ville : Pleslin Trigavou.  
Code postal : 22490.  
Groupement de commande : non.  
Section 2 : Communication :  
Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien URL vers le profil d'acheteur :  
<https://demat.centraledesmarches.com>  
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Nom du contact : Mme Marion Bontemps.  
Adresse mail du contact : [mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr)  
Numéro de téléphone du contact : 02 96 27 80 03.

Section 3 : Procédure :  
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.  
Technique d'achat : sans objet.  
Date et heure limite de réception des plis : 12 juin 2023 à 12 h 00  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.  
Réduction du nombre de candidat : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.  
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.  
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :  
- prix de la prestation (60 %),  
- valeur technique de l'offre (40 %).  
Section 4 : Identification du marché :  
Intitulé du marché : écoquartier du Pigeon Blanc : viabilisation et aménagements, rue du Pigeon Blanc : réhabilitation du réseau EP et aménagement de voirie.  
Code CPV principal : 45112500-0.  
Type de marché : travaux.  
Lieu principal d'exécution du marché : commune de Pleslin Trigavou.  
Consultation à tranches : non.  
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.  
Section 5 : Lots :  
Marché alloté : non.  
Section 6 : Informations complémentaires :  
Visite obligatoire : non.



## Construction de 3 logements individuels PSLA Les Villas des Goémoniers à Planguenoual

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Depuis le 1er octobre 2018, le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 impose aux acheteurs publics une dématérialisation des réponses aux consultations : nous ne pouvons plus accepter de réponses au format papier.

- 1. Maître d'ouvrage :** Coopalis, 33, rue Abbé-Garnier, CS 20203, 22002 Saint-Briec cedex 1.
- 2. Mode de passation :** procédure adaptée.
- 3. Objet du marché :** construction de 3 logements individuels PSLA.
- 4. Lieu d'exécution :** lotissement du Clos des Goémoniers, La Roche-Morin, 22400 Planguenoual.
- 5. Délais d'exécution :** 12 mois (y compris préparation hors congés payés).
- 6. Liste des 14 lots :**  
Lot 00 : terrassement, VRD.  
Lot 01 : gros œuvre.  
Lot 02 : enduits.  
Lot 03 : charpente bois.  
Lot 04 : couverture, zinguerie, étanchéité.  
Lot 05 : menuiseries extérieures.  
Lot 06 : menuiseries intérieures.  
Lot 07 : escalier.  
Lot 08 : cloisons sèches, isolation, plâtrerie.  
Lot 09 : faïence, revêtements de sols scellés et souples.  
Lot 10 : électricité, VMC, téléphone, télévision.  
Lot 11 : plomberie, sanitaire, chauffage gaz.  
Lot 12 : peinture, revêtements muraux.  
Lot 13 : espaces verts.
- 7. Date limite de réception des offres :** vendredi 23 juin 2023 à 12 h 00.
- 8. Date de validité des offres :** 180 jours.
- 9. Lieu où retirer le dossier :** le DCE est consultable et téléchargeable sur le site : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_Sv8cGSPOES](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_Sv8cGSPOES)
- 10. Justifications à produire :**  
- attestation d'assurances RC et décennale,  
- attestation sur l'honneur d'être à jour de ses obligations sociales et fiscales,  
- certificat de qualification (Qualibat).
- 11. Renseignements :**  
**Renseignements administratifs :** M. Cédric Chapelain, Coopalis, 33, rue Abbé-Garnier, CS 20203, 22002 Saint-Briec cedex 1. Tél. 02 96 94 04 72.  
Fax 02.96.94.78.10. E-mail : [cedric.chapelain@coopalis.fr](mailto:cedric.chapelain@coopalis.fr)  
**Renseignements techniques :** Agence Castel, 22360 Languieux.  
Tél. 02 96 52 45 14. [thierry.castel@wanadoo.fr](mailto:thierry.castel@wanadoo.fr)
- 12. Date d'envoi de l'avis à la publication :** lundi 22 mai 2023.

## Syndicat départemental AEP des Côtes-d'Armor

Schéma directeur départemental d'alimentation  
en eau potable des Côtes-d'Armor

de 2 étages

## PROCÉDURE ADAPTÉE

- 1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** OPH Terres d'Armor Habitat, 6, rue des Lys, BP 55, 22440 Ploufragan, tél. 02 96 94 12 41.
- 2. Objet du marché :** Plouguernevel, résidence Localo, déconstruction sélective et désamiantage de 2 bâtiments (24 logements).
- 3. Type de marché :** marché de travaux.
- 4. Procédure :** procédure adaptée, article R.2123-1 du Code de la commande publique.
- 5. Mise à disposition du dossier de consultation :** le dossier de consultation est disponible gratuitement sur <https://marches.megalis.bretagne.bzh>
- 6. Date limite de remise des offres :** vendredi 9 juin 2023 à 16 h 00.

## Avis administratifs

Préfecture des CÔTES-D'ARMOR  
Direction départementale des territoires et de la mer  
Service environnement  
Unité ressource en eau et assainissement

### Restructuration du système d'assainissement collectif de Penvenan et dérogation à la loi littoral

Communes de PENVENAN et de CAMLEZ

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du 16 mai 2023, une enquête publique unique est ouverte du mercredi 14 juin 2023 (13 h 30) au lundi 17 juillet 2023 (16 h 30). Cette enquête est organisée, suite à la réception, le 3 janvier 2023, à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Côtes-d'Armor, du dossier de demande d'autorisation environnementale supplétive, complété le 20 février 2023, concernant les travaux de restructuration du système d'assainissement collectif de Penvenan, sur les communes de Penvenan et de Camlez, ainsi que du dossier de demande de dérogation à la loi littoral au titre du Code de l'urbanisme, présentés par Lannion-Trégor Communauté.

Le dossier concernant les travaux de restructuration du système d'assainissement collectif de Penvenan, sur les communes de Penvenan et de Camlez est soumis à autorisation environnementale supplétive en application des articles L.181-1 et suivants du Code de l'environnement et comprend une autorisation au titre de la loi sur l'eau conformément à l'article L.214-3 du Code de l'environnement (rubrique 2.1.1.0 de l'article R.214-1 du même Code et rubrique 19 de l'annexe à l'article R.122-2 de la nomenclature cas par cas). Le dossier de demande de dérogation à la loi littoral est également soumis à enquête publique au titre du Code de l'urbanisme.

Le dossier d'enquête publique contient :

- le dossier de demande d'autorisation environnementale supplétive qui comporte notamment une étude d'impact, un résumé non technique, une note de présentation générale du projet et la mention des textes qui régissent cette enquête publique ;
- le dossier de demande de dérogation à la loi littoral au titre du Code de l'urbanisme ;
- les avis émis lors de la consultation préalable à l'enquête publique :
  - l'avis du service planification, logement, urbanisme (SPLU) de la DDTM du 8 février 2023 ;
  - l'avis du service aménagement mer et littoral (Samé) de la DDTM du 8 février 2023 ;
  - l'avis de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) du 17 février 2023 ;
  - l'avis de l'Office français de la biodiversité (OFB) du 22 février 2023 ;
  - l'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) Argoat-Trégor-Goëlo du 15 février 2023 ;
  - l'avis de l'agence de l'eau Loire-Bretagne du 17 février 2023 ;
  - l'avis de l'agence régionale de santé (ARS) du 13 février 2023 ;
  - l'avis n° 2023-016 du 11 mai 2023 de l'autorité environnementale (inspection générale de l'environnement et du développement durable) ;
- le mémoire en réponse de Lannion-Trégor Communauté aux avis émis lors de la consultation des services et à l'avis émis par l'autorité environnementale préalable à l'enquête publique.

Mme Maryvonne Martin, juriste, est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Les personnes intéressées peuvent, pendant toute la durée de cette enquête publique, prendre connaissance du dossier d'enquête publique (papier) dans les mairies de Penvenan et de Camlez, aux heures d'ouverture au public.

Le public pourra pendant la durée de cette enquête publique formuler ses observations ou propositions :

- soit sur le registre d'enquête mis à sa disposition dans chacune des mairies des communes précitées ;
  - soit par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Penvenan (siège d'enquête), 10, place de l'Église, 22710 Penvenan. Ces observations ou propositions seront versées au registre d'enquête déposé dans cette mairie ;
  - soit sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/step-penvenan>
- Les observations écrites exprimées sur les registres papier ou par courrier seront susceptibles d'être mises en ligne sur le registre dématérialisé ;
- soit directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra :  
Lieux, dates, heures :  
Mairie de Penvenan (siège d'enquête) (voir adresse ci-dessus) :
    - le mercredi 14 juin 2023, 13 h 30 à 16 h 30,
    - le lundi 17 juillet 2023, 13 h 30 à 16 h 30.Mairie de Camlez, 1, place de la Mairie, 22450 Camlez :
    - le mercredi 28 juin 2023, 9 h 00 à 12 h 00,
    - le vendredi 7 juillet 2023, 9 h 00 à 12 h 00.

Le dossier d'enquête publique pourra être également consulté pendant cette enquête publique sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor ([www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr)) à la rubrique « publications - enquêtes publiques » et sur celui de Lannion-Trégor Communauté dédié à cette enquête (<https://www.lannion-tregor.com/eau-assainissement/l-assainissement-collectif/enquetes-publiques>).

À l'issue de cette enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera transmise à la préfecture des Côtes-d'Armor (DDTM, service environnement) qui la transmettra aux mairies de Penvenan et de Camlez pour être consultée par le public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et à Lannion-Trégor Communauté.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor : [www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr) à la rubrique « publications - enquêtes publiques » pendant un an.

Toute personne souhaitant obtenir des renseignements complémentaires sur le dossier soumis à l'enquête pourra s'adresser à Lannion-Trégor Communauté, 1, rue Monge, CS 10761, 22307 Lannion cedex. Tél. 02 96 05 09 00 (accueil) ou 02 96 05 93 59.

## Artisans, PME

cette rubrique est faite pour vous

Consultez les marchés publics sans formalités\*

## SCEA DU VIEUX BOURG

Société civile d'exploitation agricole  
Au capital de 4 200 euros  
Siège social : «49, Le Vieux Bourg»  
22230 SAINT-VRAN  
RCS Saint-Briec-429 011 612

## MODIFICATIONS

L'acte unanime en date du 18 février 2023 a décidé des modifications statutaires suivantes à compter du 18 février 2023 :

- augmentation du capital social qui est porté à 25 600 euros par suite d'apport en numéraire pour la somme de 17 400 euros et d'apports en nature pour la somme de 8 200 euros,
- transfert du siège social qui est de vant fixé à «18, La Croisée», 22230 Penvenan.



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Caulnes du 4 mai 2023, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Siana Décors  
Siège social : 6, La Barre, 22350 Caulnes  
Objet social : peinture intérieure et extérieure, revêtements muraux, décoration intérieure et extérieure. Achat-revente de mobilier et d'accessoires de décoration intérieure et extérieure. Conseil en aménagement et décoration intérieure, design de mobilier, mise en place des préconisations et réalisation de travaux.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 3 000 euros.  
Gérance : Mme Anais Leblond, domiciliée à 6, La Barre, 22350 Caulnes, assurant la gérance.  
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Penvenan (Malo).

Pour avis  
La Gérance.

## MARTIN FINANCE

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 40 000 euros  
Siège social : 7, rue des Bois-Verts, 22400 Mieux, au 12, rue Louis-Martell, 22400 COÛTMIEUX  
493 389 563 RCS Saint-Briec

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des DAU du 3 avril 2023, a été décidé de transférer le siège de la société à 7, rue des Bois-Verts, 22400 Mieux, au 12, rue Louis-Martell, 22400 finiac, à compter du 1er avril 2023. Les 5 des statuts a été modifiée en conséquence.  
RCS Saint-Briec.

Pour avis.

## Adjudication

### Selarf

4-6 rue Saint-Étienne  
Tél. 02.96.33.34.84

## VENTE AUX

Il sera procédé à la mise en vente de meuble suivant :

Commune de LOUARIC

UNE MAISON INDIVIDUELLE

DE PLAINE

SOUS COUVERTURE DE

Comprenant :

- sous-sol sous partie de la maison

- véranda, entrée, cuisine, salle de

dont une avec salle d'eau et WC

Granier dont l'accès se fait par

Cave.

Hangar sous poteaux bois, comble